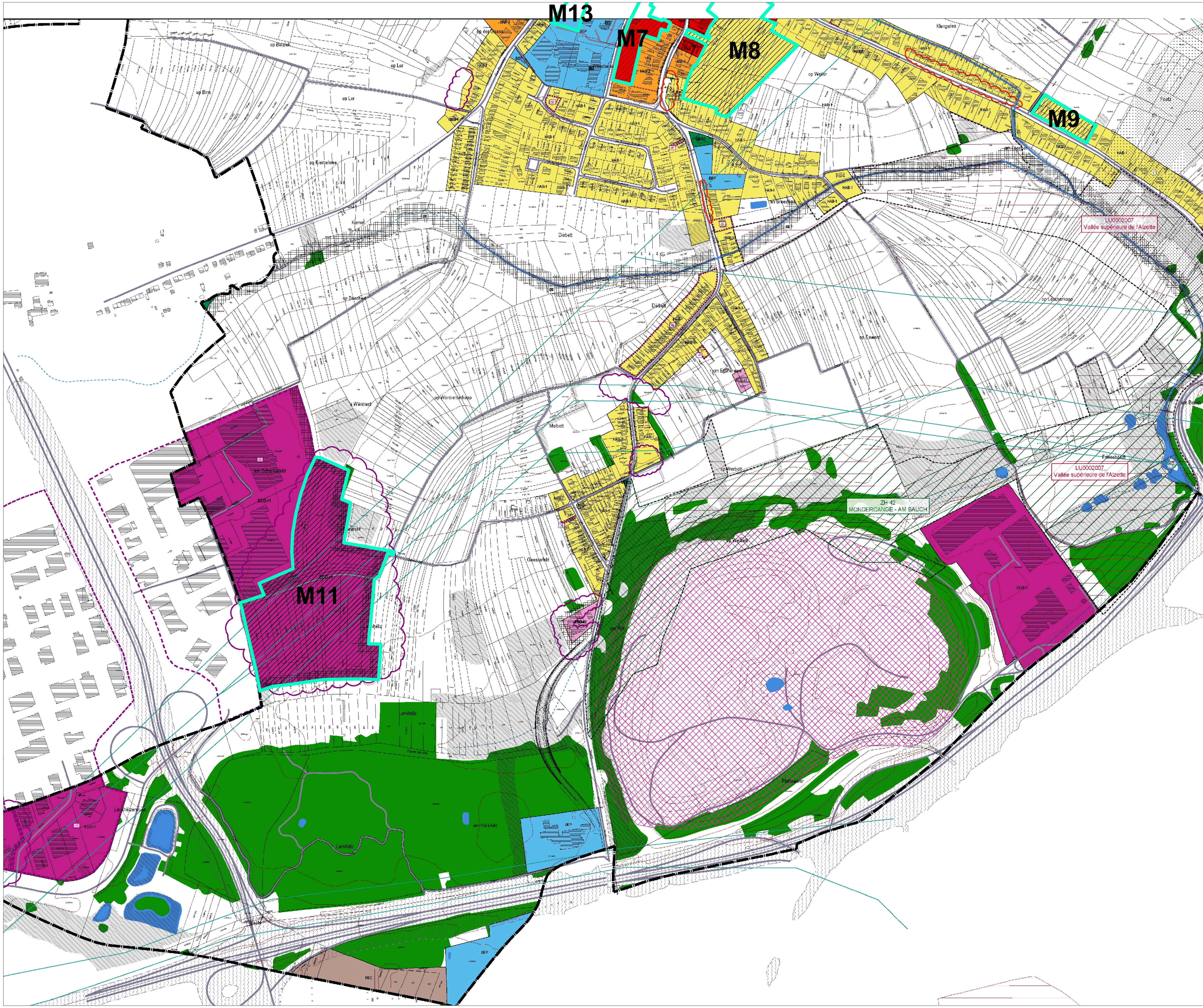

Légende: PAG

Parcellaire
Bâtiments existants

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1 Zone d'habitation 1	ECO-c1 Zone d'activités économiques communale type 1
HAB-2 Zone d'habitation 2	ECO-c2 Zone d'activités économiques communale type 2
MIX-u Zone mixte urbaine	ECO-r1 Zone d'activités économiques régionale type 1
MIX-v Zone mixte villageoise	ECO-n Zone d'activités économiques nationale
MIX-r Zone mixte rurale	JAR Zone de jardins familiaux
BEP Zone de bâtiments et équipements publics	SPEC Zone spéciale
COM Zone commerciale	Zone de circulation et de stationnement
REC Zone de sport et de loisirs	

Dénomination de la ou des zones			
COS	max. / min.	CUS	max. / min.
CSS	max.	DL	max. / min.

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zones destinées à rester libres

AGR Zone agricole	PARC Zone de parc
FOR Zone forestière (8)	VERD Zone de verdure

Zones superposées

PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur, à titre indicatif	Couloir pour projets de mobilité douce
Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"	Couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
Zone d'aménagement différé	Secteur protégé de type "environnement construit" - C
Zone d'urbanisation prioritaire type I	Bâtiment protégé
Zone d'urbanisation prioritaire type II	Gabarit protégé
Zone de servitude "urbanisation" (à discuter - SUP)	Alignement à respecter
CE Servitude "urbanisation - cours d'eau"	Elément protégé - "petit patrimoine"
CV Servitude "urbanisation - coulée verte écologique"	Elément protégé - "arbre remarquable"
IP 1-4 Servitude "urbanisation - intégration paysagère"	Zones de risques naturels prévisibles "zone inondable"
IT Servitude "urbanisation - intégration topographique"	Zone de bruit (9)
V Servitude "urbanisation - verte"	

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

à l'aménagement du territoire	à la protection des sites et monuments nationaux
Décharge pour déchets inertes	Immeubles et objets classés monuments nationaux (4)
à la protection de la nature et des ressources naturelles	Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (4)
Zone protégée d'intérêt national - réglementé (1)	à la gestion de l'eau
Zone protégée d'intérêt national - non réglementé (1)	Zone inondable TIMIS - HQ10 (5)
Zone protégée d'intérêt communautaire Réseau Natura 2000 - "Zones habitats" (2)	Zone inondable TIMIS - HQ100 (5)
Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - "Zones de protection spéciale" (2)	Zone inondable TIMIS - HQ extrême (5)

à titre indicatif

Biotopes protégés (3)
Habitats d'espèces protégées Art.17 (3)

Autres (à titre indicatif)

Conduites électriques aériennes (8)	Réservoir d'eau (6)
Accès au quartier d'habitation	Réseau communal (6)
Cimetière	Station de pompage (6)
Cours d'eau / eaux stagnantes (8)	Réseau du SES (7)
Courbes de niveau, équidistance 5 m (8)	

Limite de la commune

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie
Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2014
Mise à jour des bâtiments, Zeyen+Baumann, 2016

(1) ***Liste des zones protégées nationales, Plan National Protection Nature, Ministère de l'Environnement, 2014***
(2) *Zones Natura 2000, Ministère de l'Environnement, 2016*
(3) *Loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17*
- Cadastre des biotopes protégés, Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, août 2013
- Les biotopes de l'agglomération, Zeyen+Baumann, 2011
(4) *Sites et monuments nationaux (Mémorial B - no 36 du 15 mai 2009, update 08.05.2015)*
(5) *Zone inondables (Timis-Flood), Administration de la Gestion de l'Eau, 2013*
(6) *Administration de la Gestion de l'Eau, 2017*
(7) *SES, 2011*
(8) *Base de Données Topo-Cartographique (BD-L-TC) - ACT, Lux. 2015*
(9) *Cartographie du Bruit, Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, Administration de l'Environnement, 2011 (Route principale et Rail (LDEN)*

Projekt:
UEP Mondercange

Thema: Flächen im PAG-Pojekt Mondercange 2

Karte Nr.: 2b | Datum: März 2017

Maßstab: 1:7.500

Plangrundlage: © ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG

Auftraggeber:
GEMEINDE MONDERCANGE

Oeko-Bureau
Ecologie / Aménagement du territoire
Didactique de l'Environnement
Boîte Postale 44 L-3701 Rumelange
Tél.: (352) 56 20 20 Fax: (352) 56 53 90
www.oeko-bureau.eu
e-mail: oekoburo@pt.lu